

Missions spécifiques :

Le Responsable du Centre Aquatique doit plus spécifiquement assurer les missions suivantes :

- **Coordination et conduite des projets liés aux activités aquatiques**
 - Concevoir et piloter le développement ou l'amélioration de la politique commerciale de l'équipement,
 - Piloter les activités sportives liées à l'équipement,
 - Piloter et évaluer des projets sportifs liés à la natation,
 - Piloter la programmation de l'activité de l'équipement,
 - Piloter, promouvoir, conduire et accompagner l'organisation de manifestations sportives,
 - Mobiliser les compétences autour des projets,
 - Mettre en œuvre, animer et évaluer des relations contractuelles et partenariales,
 - Conseiller et accompagner les acteurs de la vie associative en cohérence avec les choix politiques,
 - Piloter la gestion du Centre Aquatique en période d'été : horaires, toit ouvrant, clientèle, riverains...

- **Pilotage, gestion et management des moyens**
 - Organisation, coordination et encadrement de l'équipe des référents, répartition et contrôle des missions, évaluation des agents sous sa responsabilité directe,
 - Assurer le reporting du fonctionnement de l'équipement (budget, ressources humaines, technique, offre de service...),
 - Gérer les relations, faire remonter les situations conflictuelles et participer à leur traitement en lien
 - Elaboration et suivi du budget et des arbitrages,
 - Proposer des pistes d'optimisation des coûts d'exploitation,
 - Mise en place et suivi des indicateurs de suivi de la gestion de l'activité de l'équipement,
 - Participer à la planification des travaux d'amélioration /rénovation de l'équipement et du matériel,
 - Participation à la vie du pôle et dans ce cadre aux réunions des responsables de service et d'équipement,
 - Assister son référent dans le cadre de la préparation des décisions et la rédaction des délibérations,
 - Identifier la demande des usagers.

- **Mise en œuvre et vérification des conditions règlementaires d'utilisation de l'équipement**
 - Organiser et contrôler la maintenance, l'hygiène et la sécurité de l'équipement,
 - Faire respecter le règlement de l'équipement et du POSS (Plan d'Organisation des Secours et de la Sécurité),
 - Superviser la tenue à jour du registre de sécurité et programmer les vérifications annuelles obligatoires,
 - Veiller au maintien de l'exploitation de l'équipement à destination de l'ensemble des usagers,
 - Assurer une veille relative aux règlements fédéraux,
 - Tenir à jour les documents imposés par la réglementation et la collectivité.

- **Participer et animer les réunions de la commission d'instruction du patrimoine et animation équipements, informer les élus et rendre compte de la gestion de l'équipement.**
 - Aide à la définition, organisation, mise en œuvre et évaluation de la politique publique des activités physiques et sportives liées à la natation,
 - Analyser et anticiper l'évolution socio-économique des pratiques des activités aquatiques dans son ensemble,
 - Elaborer, mettre en œuvre et évaluer le projet d'activités aquatiques (loisirs, sport santé, éducatif, sportif de la collectivité),
 - Traduire les orientations de la collectivité en intégrant le développement durable, d'éco-responsabilité et d'accessibilités tout public,

- Contribuer à l'élaboration de la politique tarifaire des activités et des évènements sportifs,
 - Définir et proposer des relations contractuelles et partenariales avec les acteurs sportifs locaux et institutionnels,
 - Manager les risques dans la mise en œuvre des activités sportives.
- **Lien avec les élus :**
 - Interlocuteur du Vice-Président et du rapporteur de la commission,
 - Préparation et validation des contenus stratégiques en amont,
 - Suivi des commissions et groupe de travail.

Profil :

- Formation : Master de gestion des équipements sportifs ou équivalent,
- Forte compétence avérée à l'encadrement et au management,
- Sens des responsabilités, Capacité à diriger,
- Très bonne connaissance du secteur public et sportif,
- Expérience significative en direction d'un équipement aquatique,
- Très bonne connaissance des règles de sécurité des ERP et réglementations sportives et sécurité au travail,
- Connaissance dans le domaine de la maintenance de bâtiment,
- Très bonne maîtrise de la Bureautique,
- Permis VL indispensable,
- Disponibilité, adaptabilité, organisation et rigueur, qualités relationnelles et d'organisation,
- Sens du travail en équipe, dynamisme, prise d'initiatives, soucieux de la qualité du service public,
- Une qualification BEESAN ou BPJEPS serait un plus.
- Temps partiel accepté

Rémunération : Grille indiciaire de catégorie A/B + régime indemnitaire.

Avantage : Collectivité adhérente au CNAS (Comité National d'Action Sociale) / participation de la collectivité à la garantie maintien de salaire.

Emploi à pourvoir : 1^{er} juillet 2019

Contact : Service Ressources Humaines (☎04.78.44.72.40)

Lettre de motivation et C.V. à adresser avant le : **24 mai 2019**

- par courriel à : ressources.humaines@cc-paysmornantais.fr

- par courrier à : COPAMO – 50 avenue du Pays Mornantais – CS 40107 – 69440 MORNANT

Renseignements : M. Jérôme HENRY, responsable du secteur des services à la population
